

«Le Nouveau Testament au Cycle? Évidemment!»

Le DIP clame qu'il a toujours été prévu d'intégrer le Nouveau Testament dans l'enseignement du fait religieux

Le Nouveau Testament fera bien partie du recueil de l'enseignement du fait religieux au Cycle, et ce, malgré son absence du programme de 9e année. C'est ce que confirme le conseiller d'Etat Charles Beer, suite à l'interpellation du député PLR Pierre Weiss qui déplorait l'oubli des Evangiles de la sélection des Grands Textes (*nos éditions d'hier*).

Le Nouveau Testament est effectivement absent de la première année du Cycle. Il n'apparaît pas non plus dans le PowerPoint de présentation de l'enseignement aux médias ni dans un «document de liaison» vraisemblablement destiné aux enseignants. Les deux documents sont accessibles au public sur le site du DIP. Ils présentent notamment une sélection non exhaustive de textes pour la 10e et 11e année. «Tous ces titres sont

exemplatifs! assène Charles Beer. Ils visent à montrer la diversité que nous cherchons à obtenir dans cet enseignement du fait religieux. Le choix définitif des textes qui seront présentés aux élèves n'a pas encore été opéré puisque nous en sommes au tiers du travail effectué.»

La liste de textes présentée est donc provisoire. Mais pourquoi ne pas y avoir tout de même inscrit le Nouveau Testament? «Ce texte est depuis le départ au programme du fait religieux, c'est tellement évident! Sa place parmi les Grands Textes n'a jamais fait aucun doute, on ne peut pas les présenter sans prendre en compte le Nouveau Testament. Inscrire ce texte dans un PowerPoint de présentation ne semblait pas être une obligation puisque sa présence est une évidence.» Et le conseiller d'Etat de conclure: «Je m'étonne tout de même de devoir répondre à une polémique aujourd'hui alors que la présentation de cet enseignement a été faite il y a plusieurs mois lors d'une conférence de presse.»

Aurèle Toninato

1102
2011
22-23
2011